

Appel à l'action pour un financement pour le climat juste en matière de genre

Novembre 2022

Cet appel à l'action fournit des recommandations concrètes aux décideurs politiques et aux responsables gouvernementaux des pays développés des Parties de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), afin de renforcer et de garantir un financement climatique juste en matière de genre.

Le financement pour le climat n'est efficace que s'il est juste en matière de genre

Le rôle clé des femmes dans l'action climatique et la relation entre la réalisation de l'égalité en matière de genre et les résultats climatiques sont largement reconnus et documentés. Pourtant, l'efficacité du financement de la lutte contre le changement climatique est souvent réduite à la mesure des tonnes de carbone atténuées et au montant du financement du secteur privé mobilisé, et l'innovation est réduite à la création de mécanismes financiers descendants, à haut risque et basés sur le marché pour générer de l'argent. La véritable innovation consiste à s'attaquer directement au changement nécessaire, par le biais d'approches ascendantes axées sur l'égalité en matière de genre et s'attaquant aux causes profondes et à la complexité des problèmes qui se croisent, et en transposant à plus grande échelle les actions éprouvées et adaptées au contexte des communautés du monde entier. Ces approches locales, fondées sur les droits et centrées sur les personnes, permettent aux communautés et aux groupes marginalisés de renforcer leurs capacités à long terme et conduisent à une transformation efficace et durable.

Un financement climatique juste en matière de genre signifie que:

- 1 Les femmes, dans toute leur diversité, ont accès au financement climatique, en particulier celles des groupes marginalisés (autochtones, rurales, jeunes) qui sont les plus touchées par le changement climatique et qui mènent l'action climatique.
- 2 Elles ont un pouvoir de décision dans l'allocation des financements climatiques.
- 3 Les projets de financement pour le climat s'attaquent activement aux inégalités en matière de genre tout en promouvant et en protégeant les droits humains et en ayant un impact sur le climat.



Crédits: Lissette Lemus - FCAM



Crédits: Lissette Lemus - FCAM

Des solutions climatiques justes en matière de genre sont largement disponibles

Il existe de nombreuses solutions climatiques justes en matière de genre dans le monde entier. Divers exemples sont disponibles dans le répertoire des solutions climatiques justes en matière de genre du [Women and Gender Constituency \(groupe de travail sur les femmes et le genre\)](#), dans [les études de cas et les récits de campagne de la Global Alliance of Green and Gender Action \(Alliance mondiale pour l'action en faveur de l'environnement et de l'égalité en matière de genre\)](#) et dans [les études de cas documentées par le Global Greengrants Fund et le Prospera international Network of Women's Funds \(le Fonds mondial des subventions vertes et le réseau international Prospera de fonds pour les femmes\)](#). Cependant, ces solutions sont largement sous-financées, et la prise de décision en matière de financement climatique continue d'être exclusive. Il est difficile de trouver des données pertinentes et récentes, mais les données disponibles ci-dessous indiquent clairement que le financement pour le climat est actuellement loin d'être juste en matière de genre.

Faits relatifs au financement pour le climat

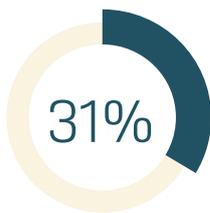
Le financement pour le climat au niveau local

L'estimation la plus récente, datant de 2017, a conclu que moins de 10 % des financements climatiques entre 2003 et 2016 ont été dirigés vers le niveau local.

Au sein du Fonds Vert pour le Climat (FVC), 79% des financements sont actuellement distribués via des institutions internationales, et 21% via des entités dites d'accès direct (DAE de par ses sigles en anglais). Sur plus de 200 projets, seuls 13% sont mis en œuvre par des DAE nationales et 11% par des DAE régionales (en octobre 2022). Deux cinquièmes (40 %) du financement du FVC sont consolidés parmi cinq acteurs internationaux (le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), la Banque mondiale, la BAD (Banque asiatique de développement) et la BID (Banque internationale de développement), qui ont tendance à se concentrer sur des projets à grande échelle et sont considérés par la société civile comme ayant peu de chances d'atteindre le niveau local.



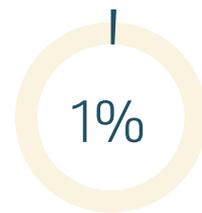
Le financement pour le climat se concentre sur l'égalité en matière de genre et atteint les groupes de femmes



31% de l'APD (Aide publique au développement) bilatérale affectée au climat en 2014 a également soutenu la réalisation de l'égalité en matière de genre. Sur ce total, seuls 3% avaient l'égalité en matière de genre comme objectif principal, et 28% ont intégré l'égalité en matière de genre comme objectif secondaire.



Parmi ces pourcentages (28% et 3%), nous ignorons quelle part du soutien aux projets a été directement allouée aux organisations de défense des droits des femmes. D'autres données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent que seulement 1 % des fonds destinés à l'égalité

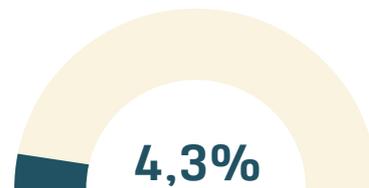


en matière de genre" sont alloués aux organisations de défense des droits des femmes. La plupart de ces financements sont destinés à des agences multilatérales, des ONG internationales et basées dans des pays donateurs, et des institutions du secteur privé.

Prise de décision inclusive en matière de financement climatique



Les femmes ne représentaient que 39 % des membres des organes décisionnels de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2022. Quatre des dix-sept organes constitués ont déclaré avoir atteint l'équilibre en matière de genre, et huit d'entre eux comptaient une femme à la présidence ou à la coprésidence.



La révision 2021 du Fonds vert pour le climat (FVC) présente de vastes défis en matière d'engagement des acteurs non étatiques (notamment la société civile) dans les processus décisionnels nationaux du FVC. L'engagement significatif des parties prenantes relève de la responsa-

bilité des Autorités nationales désignées (AND). Seul.e.s 4,3 % des répondant.e.s à l'enquête d'évaluation du JVC ont indiqué que les AND disposent de ressources et de capacités suffisantes pour répondre aux exigences des parties prenantes du JVC.

Recommandations aux Parties des pays développés

- S'engager publiquement à assumer votre part équitable du financement climatique.** Cela commence par la mise en œuvre des 100 milliards de dollars de financement climatique par an d'ici 2020, comme convenu dans l'accord de Copenhague de la CCNUCC, au moyen de subventions dont au moins 50 % seront allouées à l'adaptation. Ce montant en souffrance doit immédiatement être payé en totalité par les Parties, reconnaissant que le non-respect de cette promesse a exacerbé les impacts du changement climatique.
- Contribuer à un nouvel objectif quantitatif collectif ambitieux et transformateur.** Le processus de fixation des objectifs post-2025 de la CCNUCC doit refléter les besoins des pays en développement et augmenter considérablement le montant des financements. Il doit aborder le financement du climat dans le cadre du système plus large des flux financiers en incluant l'annulation de la dette et le désinvestissement des énergies fossiles, et garantir la qualité du financement par le biais de mécanismes de livraison transparents, basés sur des subventions, qui protègent et promeuvent les droits humains et l'égalité en matière de genre, et sont accessibles à divers groupes et organisations de défense des droits des femmes.
- Arrêter tous les fonds publics, les subventions et les assurances pour les projets (liés) au pétrole, au gaz et au charbon.** Non seulement ces projets alimentent la crise climatique, mais ils ont également des impacts négatifs disproportionnés sur les femmes du monde entier et exacerbent les inégalités pré-existantes qui excluent et ignorent le leadership des femmes en matière de climat. Veiller à ce que la [Déclaration lancée lors de la COP26](#) pour mettre fin au soutien public international aux énergies fossiles d'ici 2022 soit mise en œuvre avec intégrité, sans délai et sans exception, et obtenir des signataires supplémentaires de la déclaration pour accroître son impact. Suivre également l'exemple du Vanuatu et l'[appel du Parlement européen](#) à élaborer un [Traité de non-prolifération des énergies fossiles](#).
- Rejoindre la campagne d'engagement du Forum Génération Égalité** (Voir encadré page 3 Avec le Global Green Grants Fund (GGF - Fonds mondial de subventions vertes) et la Alliance mondiale pour une action verte et de genre (GAGGA de par ses sigles en anglais), en prenant un engagement financier pluriannuel pour soutenir les femmes et filles du Sud qui mènent une action climatique juste en matière de genre. C'est un moyen simple de s'assurer que le financement climatique de votre gouvernement est juste en matière de genre.
- Fixer des objectifs de performance spécifiques et obligatoires en matière de genre** dans les programmes et fonds de financement du climat que vous mettez en œuvre ou que vous influencez. Ne pas se contenter de politiques et d'ambitions de genre sur le papier, mais veiller à ce qu'une part importante du financement aille à divers groupes et organisations de défense des droits des femmes.
- Effectuer des analyses ex ante sur les questions de genre.** Les analyses de genre ex ante, la collecte de données ventilées par sexe et par genre et l'engagement inclusif avec les bénéficiaires envisagés sont essentiels pour informer la conception et la mise en œuvre de projets ou de programmes climatiques justes en matière de genre. Il est nécessaire de [s'appuyer sur l'expertise locale](#) pour comprendre les dynamiques de genre et garantir une conception adaptée au niveau local pour établir des partenariats avec les communautés.
- Contrôler et évaluer les résultats.** S'assurer que les fonds et les programmes suivent, évaluent et rendent compte de manière transparente de la façon dont les objectifs de performance en matière de genre sont atteints et de la façon dont le financement climatique a directement amélioré la vie et les droits des femmes et des filles dans toute leur diversité dans les zones bénéficiant du financement climatique. Ce type d'analyse est rarement réalisé, et pourtant il est crucial tant en termes de responsabilité que d'apprentissage. Cette recherche qualitative doit évaluer tout impact négatif, et montrer si et comment les inégalités de genre ont été traitées avec succès, telles que définies par les communautés elles-mêmes.
- Soutenir un engagement significatif et la création de mouvements.** Le financement climatique ne doit pas seulement soutenir des projets concrets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, mais aussi garantir l'engagement des groupes de défense des droits des femmes et de la société civile dans son ensemble en tant que titulaires de droits, experts et partenaires. Le renforcement de leurs capacités à s'engager dans les dialogues nationaux et à contribuer aux processus de conception, de mise en œuvre et de suivi grâce à leur vaste expertise améliore l'équité, la légitimité, l'efficacité et la durabilité des projets de financement climatique. (Voir encadré page 5)

La campagne d'engagement du Forum Génération Égalité

Le Global Green Grants Fund (GGF - Fonds mondial de subventions vertes) et l'Alliance mondiale pour une action verte et de genre (GAGGA de par ses sigles en anglais) ont pris l'engagement collectif et transformateur de mobiliser un financement plus important et équitable (100 millions de dollars d'ici 2026) en faveur de l'action féministe pour la justice climatique, en donnant la priorité à toute la diversité des organisations de base dirigées par des femmes et des filles dans le Sud global, qui mènent des actions en faveur de l'environnement et du climat. En s'engageant financièrement sur plusieurs années dans cette campagne, les gouvernements peuvent s'assurer que les flux de financement du climat sont justes en matière de genre. Pour plus d'informations, contactez Ursula Miniszewski à l'adresse Ursula@greengrants.org.



Actions dans le cadre du mécanisme financier de la CCNUCC, notamment le Fonds vert pour le clima

Pour s'assurer que les Parties soutiennent un financement climatique juste en matière de genre, par exemple dans leur orientation vers le Fonds vert pour le climat (FVC), elles devraient promouvoir ce qui suit:

- **Soutenir un second réapprovisionnement ambitieux du FVC.** S'engager à permettre une augmentation considérable au-delà de la mobilisation initiale des ressources et du premier approvisionnement, conformément au besoin accru et à l'urgence d'un impact transformateur sur le climat. Avec des subventions bien au-delà de ces premières séries d'engagements, reconnaître le rôle du FVC en tant que plus grand fonds multilatéral pour le climat et mécanisme le plus transparent pour la mise en œuvre de Paris, qui promeut également la préparation au financement climatique, garantissant un accès direct et fonctionnant par le biais d'une gouvernance partagée.
- **Augmenter la capacité et les ressources des fonds climatiques pour mettre en œuvre les politiques de genre.** De nombreux fonds publics pour le climat - y compris le Fonds vert pour le climat - font preuve d'[ambition en matière de genre et de prise de décision inclusive](#), mais il est essentiel de passer du papier à la mise en œuvre effective. À mesure que le FVC se développe, il est essentiel, pour l'intégrité des engagements en matière de genre et l'efficacité du financement climatique, de veiller à ce que sa petite équipe chargée de la question du genre bénéficie d'un soutien total et soit en mesure de contrôler et de tenir les projets responsables de la réalisation de leurs plans d'action en faveur du genre. La capacité du groupe consultatif technique indépendant à évaluer les propositions de financement dans une perspective de genre doit également être renforcée.
- **Augmenter les capacités et les ressources dans les pays pour mettre en œuvre les politiques et les engagements en matière de genre.** Une expertise suffisante en matière de budget et de genre fait souvent défaut dans les infrastructures de financement du climat. Le soutien à la préparation du FVC peut être utilisé pour renforcer les capacités des gouvernements à intégrer une perspective de genre dans les projets et programmes climatiques, et à s'engager avec les organisations de défense des droits des femmes et les experts en matière de genre. Étant donné que près de la moitié des entités accréditées par le FVC [ont déclaré avoir une capacité limitée](#) à remplir les exigences liées au genre en 2019, un tel soutien peut tirer parti de l'expertise, des ressources et des leçons apprises pour une conception et une mise en œuvre plus efficaces.
- **Assurer un suivi inclusif, transparent et fondé sur des preuves des plans d'action en matière de genre** des projets soutenus, et fixer des objectifs de performance spécifiques liés au genre pour le FVC. Une [analyse](#) approfondie de la "qualité à l'entrée" des efforts d'intégration de la dimension de genre de 30 projets et programmes approuvés par le FVC montre des faiblesses importantes. Parallèlement, le suivi factuel de ces efforts dans la phase de mise en œuvre fait totalement défaut.
- **Veiller à ce que les systèmes de règlement des plaintes et de responsabilité offrent un bas seuil d'accessibilité aux parties prenantes locales affectées à tous les niveaux** afin de s'assurer que les femmes et les filles en particulier ont accès à des voies de recours. La [note stratégique sur le genre du Mécanisme de Recours Indépendant](#) (MRI) du FVC suggère des moyens concrets d'améliorer sa sensibilité au genre, par la collecte de données ventilées par genre, des évaluations de genre après le dépôt de plaintes, des activités de sensibilisation accessibles telles que des annonces dans les langues locales et des formes de communication non écrites telles que la radio, et la sollicitation de l'aide des OSC (Organisations de la société civile) dans les régions de projet. Un MRI fort et sensible au genre est primordial pour garantir la responsabilité et l'accès aux recours.
- **Fournir des directives obligatoires et un soutien direct aux Autorités nationales désignées (NDA) du JVC pour faciliter l'engagement institutionnel des parties prenantes**, avec une attention particulière à l'inclusion des femmes et des filles. La société civile dans son ensemble rencontre actuellement d'énormes difficultés à s'engager auprès de leur AND. Plus de 71% des personnes interrogées dans le cadre de l'examen 2021 du FVC sur l'appropriation par les pays ont indiqué que les AND n'ont pas de politique d'engagement des parties prenantes et ont recommandé au FVC d'en fournir une.
- **Veiller à ce que le financement soutienne un engagement significatif des parties prenantes.** Soutenir financièrement le temps et les dépenses des observateurs actifs de la société civile du Sud du FVC, comme c'est la pratique courante pour d'autres fonds internationaux. Soutenir directement les groupes et ONG de défense des droits des femmes, des populations autochtones et de la justice environnementale afin de renforcer leurs capacités et de s'engager dans un dialogue national et des processus de suivi vis-à-vis de leurs propres gouvernements afin de garantir un financement climatique juste en matière de genre. *[Voir encadré page 5]*
- **Promouvoir l'accréditation des fonds de subventions nationaux et régionaux** auprès du Fonds d'adaptation et du Fonds vert pour le climat afin d'améliorer l'accès au financement climatique pour les organisations de base engagées dans une action climatique juste en matière de genre. Les fonds locaux pour les droits des femmes et la justice environnementale sont en contact direct avec les organisations de base et leur fournissent avec succès un soutien financier flexible à petite échelle. Ces fonds sont de [parfaits intermédiaires](#) entre les fonds internationaux et le local, car ils sont capables d'absorber de gros montants de financement et de les redistribuer stratégiquement aux communautés et organisations de première ligne que les gouvernements et les fonds ne peuvent atteindre.
- **Fournir une véritable accréditation "adaptée à la situation" et différencier les catégories d'accréditation**, en offrant une certaine flexibilité et un soutien direct aux petites entités dans le processus d'accréditation. Les petites entités, comme les acteurs infranationaux et non étatiques, y compris les organisations de défense des droits des femmes, ont moins de moyens que les grandes institutions internationales pour s'engager dans le processus d'accréditation complexe et long du FVC.
- **Donner la priorité à l'accréditation des Entités d'accès direct (DAE de par de ses sigles en anglais) nationales** afin de combler l'énorme fossé financier qui les sépare des Entités d'accès international. Le principe du "contourner la liste d'attente" devrait s'appliquer aux DAE nationales telles que les fonds de subventions. La liste d'attente d'accréditation du FVC compte plus de 200 candidats, dont seulement 15 à 20 nouvelles entités sont approuvées chaque année.
- **Veiller à ce que le processus de ré-accréditation du FVC favorise l'alignement sur l'article 2.1c de l'Accord de Paris** ("Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques"). Attendre et exiger des entités accréditées qu'elles réduisent leurs émissions et investissent dans des voies de développement à faibles émissions et résilientes au changement climatique dans l'ensemble de leurs portefeuilles.

Garantir un financement climatique juste en matière de genre au niveau national

La GAGGA soutient divers mouvements, des organisations communautaires dirigées par des femmes et des ONG travaillant sur le genre, l'environnement et la justice climatique, afin d'influencer leurs gouvernements nationaux pour garantir un financement climatique inclusif et juste en matière de genre. Par exemple, au Népal, l'ONG de justice environnementale Prakriti Resources Centre et le fonds pour les femmes Tewa ont uni leurs forces pour renforcer la capacité des groupes de femmes locaux à plaider avec succès auprès de leurs municipalités pour qu'elles apportent un soutien budgétaire local à leurs actions climatiques justes en matière de genre. En Indonésie, Aksi pour une justice de genre, sociale et écologique, a établi un contact avec l'autorité nationale désignée par le FVC et a fourni une proposition concrète pour une politique formelle d'engagement des OSC (Organisations de la société civile), qui n'est pas encore en place. En Mongolie, le fonds des femmes MONES, a recensé tous les projets climatiques dans son pays et évaluera leurs plans d'action en matière de genre et conseillera la AND et les agences de mise en œuvre sur la base de cette évaluation. En Tanzanie, le groupe de femmes WATED a lancé la Coalition nationale sur le genre et le climat, au sein de laquelle des responsables gouvernementaux, des groupes de femmes et des ONG débattent du financement du climat et des moyens de garantir des dépenses justes en matière de genre. Entre-temps, Climate Watch Thailand en Asie, le Programme des femmes pour l'environnement au Burkina Faso et C21st Century en Afrique, ont agi en tant que "contrôleurs régionaux de l'égalité des genres" afin d'établir un lien entre les besoins et les perspectives des femmes au niveau régional et le niveau politique international du FVC, tandis qu'un groupe régional pour l'égalité des genres en Amérique latine s'engage avec le FVC en examinant les projets régionaux et leurs plans d'action pour l'égalité des genres. De même, le [GCF-Watch](#) – dirigé par des organisations du sud global - y compris l'AIDA en Amérique latine et l'APMDD en Asie - fonctionne comme une plateforme en ligne pour relier l'engagement des OSC du Sud global et le suivi du FVC.

Tous ces exemples montrent l'engagement et les efforts considérables des groupes de défense des droits des femmes et de la société civile dans son ensemble dans les pays du Sud global pour s'assurer que le financement du climat est accessible, inclusif et juste en matière de genre. Leur engagement et leur rôle dans la proposition et le suivi d'une action climatique efficace est dans l'intérêt direct des gouvernements des pays bénéficiaires, des donateurs et des fonds climatiques. Pourtant, la reconnaissance et les ressources et capacités suffisantes pour soutenir leurs contributions font généralement défaut.

@Novembre 2022, Global Alliance For Green and Gender Action (GAGGA)

Lancée en 2016, l'Alliance mondiale pour une action verte et de genre (GAGGA) rassemble le pouvoir collectif des mouvements de défense des droits des femmes, de l'environnement et de la justice climatique dans le monde entier. La vision de la GAGGA est un monde où les droits des femmes à l'eau, à la sécurité alimentaire et à un environnement propre, sain et sûr sont reconnus et respectés

Pour plus d'informations, visitez notre site web:
www.gaggaalliance.org

Vous pouvez aussi contacter:
a.douma@bothends.org or
gaggacoordination@fondocentroamericano.org

